

# **CGT-Agri, EFA-CGC, SNETAP-FSU et SNUITAM-FSU UNSA-agrifor et Sea-UNSA**

**Enseignement agricole, Enseignement supérieur et recherche, Services centraux et déconcentrés et**

**Établissements publics, tous mobilisé.e.s**

## **Le 10 octobre 2017**

**à l'appel des syndicats du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

**Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accroissent pour les agent.es de la Fonction publique :**

- ➔ Gel de la valeur du point indice, appliqué à l'ensemble des agent.e.s publics.ques ;
- ➔ Rétablissement de la journée de carence;
- ➔ 130 suppressions d'emplois au projet de budget 2018 du MAA qui affectent essentiellement les missions support tant à la centrale qu'en DDI et en DRAAF, compensées selon Stéphane TRAVERT par des gains de productivité et des économies d'échelle réalisées dans le cadre de la nouvelle organisation des régions.
- ➔ Recrutement massif de précaires contractuels pour pallier le manque de titulaires dans les SEA et l'enseignement technique et supérieur

En l'absence des modalités de compensation de la CSG qui seront appliquées aux agent.e.s de la fonction publique et contrairement à l'engagement fait aux agent.es publics.ques par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle, aucun gain sur le pouvoir d'achat n'est à espérer !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 35 000 agent.e.s publics.ques du MAA et de ses établissements et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agent.e.s publics.ques.

**C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales du MAA appellent toutes et tous les agent.e.s à la grève et aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.**

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s, par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de service public.

Paris, le 8 octobre 2017